

Séance du 03 novembre 2021

Membre absent : RICHERT Eric

**OBJET : Acquisition de 2 défibrillateurs**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :**

- L'acquisition de 2 défibrillateurs (1 pour WICKERSHEIM et 1 pour WILSHAUSEN)  
Après de CARDIA PULSE de REICHSTETT selon offre s'élevant à 3 650 € TTC environ

**OBJET : Rattachement de la commune d'Erckartswiller à la paroisse de Weinbourg ainsi que modification des ressorts des consistoires de la Petite Pierre et d'Ingwiller et des inspections de la Petite-Pierre de et de Bouxwiller : changement de nom de l'inspection de la Petite-Pierre en inspection Alsace Bossue -Moselle**

Le Maire informe le conseil municipal que le directoire de l'Eglise protestante de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine a sollicité la modification des ressorts des inspections de la Petite Pierre et de Bouxwiller, en ce qui concerne la commune d'Erckartswiller, actuellement rattachée à la paroisse, au consistoire et à l'inspection de la Petite Pierre serait rattachée à la paroisse de Weinbourg, dépendant du consistoire d'Ingwiller et de l'inspection de Bouxwiller. Le directoire a également proposé le changement de nom de l'inspection de la Petite Pierre en inspection Alsace Bossue- Moselle.

Les deux inspections, les assemblées consistoriales concernées ainsi que les conseils presbytéraux concernés ont donné leur accord à ces modifications.

La paroisse prendrait le nom de « Weinbourg-Erckartswiller-Sparsbach »

En application de l'article L.2541-14 du code général des collectivités territoriales, l'avis du conseil municipal de toutes les communes appartenant à ces circonscriptions culturelles doit être recueilli. Le conseil Municipal est donc invité à se prononcer sur ce changement de circonscription affectant l'Eglise protestante de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine.

**Après avoir pris connaissance** du rapport du maire et, **le conseil municipal après en avoir délibéré** émet un avis favorable au rattachement de la commune d'Erckartswiller à la paroisse de Weinbourg ainsi qu'à la modification des ressorts des consistoires de la Petite Pierre et d'Ingwiller et des inspections de la Petite Pierre et de Bouxwiller que ce rattachement entraîne. Il émet également un avis favorable au changement de nom de l'Inspection de la Petite Pierre en inspection Alsace Bossue -Moselle.

## **OBJET : Vote de crédits**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le crédit suivant :**

- Un crédit supplémentaire au compte 20422 Participation de 8 000 € en réduction  
du compte 2031 Etudes

## **OBJET : Sécurisation et mise aux normes des abords de l'Eglise : Choix du Maître d'œuvre**

**VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 28 août 2020 décidant les travaux de mise en sécurité des abords de l'Eglise

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :**

- La réalisation de ces travaux
- Confie la maîtrise d'œuvre au bureau d'études ARCHIMED de Strasbourg
- Valide l'offre faite à 16500 € HT
- Autorise la Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre et tous les documents administratifs relatifs à ces travaux .